
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
J	FR4211809	200208	200410

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

CODE DE SITES NATURA 2000

FR4201813

FR4211808

FR4211812

FR4202000

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Alsace / S.P.N. - I.E.G.B. - M.N.H.N.

1.7. APPELLATION DU SITE:

FORET DOMANIALE DE LA HARTH

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

200302

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 7 27 24

W/E (Greenwich)

LATITUDE

47 50 15

2.2. SUPERFICIE (HA):

13039.56

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

217

MAX

252

MOYENNE

234

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR422

NOM DE LA RÉGION

Haut-Rhin

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
9160	30	A	C	B	B
9170	25	A	B	B	B
91F0	1	C	C	B	B
91E0	1	C	C	B	B

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				
A238	Dendrocopos medius	300-700p			B	A	C	A
A338	Lanius collurio		>50p			D		
A234	Picus canus	p				D		
A074	Milvus milvus		V			D		
A073	Milvus migrans		5-10p		C	B	C	B
A072	Pernis apivorus		>10p		C	B	C	B
A236	Dryocopus martius	10-20p			C	B	C	B
A082	Circus cyaneus			P		D		
A224	Caprimulgus europaeus			P		D		

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				
A085	Accipiter gentilis	p			C	A	C	A
A086	Accipiter nisus	p			C	A	C	A
A087	Buteo buteo	p			C	A	C	A
A096	Falco tinnunculus	p			C	A	C	A
A099	Falco subbuteo		p		C	A	C	A
A233	Jynx torquilla		p		C	A	C	A
A284	Turdus pilaris		p		C	A	C	A

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				
1323	Myotis bechsteini	p			C	B	C	B
1324	Myotis myotis	p			C	B	C	B

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				

			POPULATION		EVALUATION DU SITE			
			Nidific.	Hivern.	Population	Conservation	Isolement	Globale
1193	Bombina variegata	p			C	B	C	B
1166	Triturus cristatus	p			C	C	C	C

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM		POPULATION			EVALUATION DU SITE			
			Résidente	Migratoire	Population	Conservation	Isolement	Globale	
			Nidific.	Hivern.	Etape				
1083	Lucanus cervus	p			C	B	C	B	
1088	Cerambyx cerdo	r				D			
1074	Eriogaster catax	r				D			

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIVATION
B M A R F I P			
B	<i>Cuculus canorus</i>	p	C
B	<i>Asio otus</i>	p	C
B	<i>Strix aluco</i>	p	C
B	<i>Streptopelia turtur</i>	p	A
B	<i>Hippolais icterina</i>	p	A
B	<i>columba oenas</i>	p	A
B	<i>Alauda arvensis</i>	p	A
B	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	p	A
B	<i>Saxicola torquata</i>	p	A
B	<i>Picus viridis</i>	p	A
B	<i>Dendrocopos major</i>	p	C
B	<i>Dendrocopos minor</i>	p	C
B	<i>Muscicapa striata</i>	p	A
B	<i>Passer montanus</i>	p	A
B	<i>Emberiza citrinella</i>	p	A

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5
Forêts caducifoliées	90
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Ecosystème xérique particulier et unique de grand intérêt géobotanique par la présence de chênaies sessiliflore et pubescente sèches continentales, et d'enclaves de pelouses steppiques planitiaires, rarissimes en Europe occidentale, conditionnées par un climat local très sec (pluviométrie inférieure à 500 mm par an) et un matériau pédologique très drainant (alluvions grossières du Rhin).

La forêt de la Harth abrite les six espèces de pics dont trois d'intérêt européen : le Pic noir, le Pic cendré et le Pic mar. Celui-ci présente d'ailleurs des densités très importantes alors qu'il est rare dans toute l'Europe communautaire. C'est pourquoi la région alsace a un rôle à jouer dans la conservation des populations de ce pic.

Le massif de la Harth est également un refuge pour de nombreux oiseaux insectivores qui trouvent une quantité de nourriture suffisante dans les clairières sèches : Bondrée apivore, Pie grièche écorcheur...

4.3. VULNERABILITE

Les espèces forestières et particulièrement les Pics sont sensibles à la gestion forestière qui doit conserver des parcelles de futaies âgées. Des espèces insectivores comme la Pie grièche écorcheur ou la Bondrée apivore trouvent refuge dans les clairières riches en insectes. Le site est en effet entouré de grandes plaines agricoles soumises à l'influence des produits phytosanitaires et défavorables aux espèces insectivores.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

L'ensemble du site est propriété de l'Etat (forêt domaniale de la Harth Nord et forêt domaniale de la Harth Sud).

4.6. DOCUMENTATION

ONF, Observatoire écologique de la Harth, (1997). - Dépérissement forestier en vallée du Rhin. Etude de l'avifaune nicheuse (Forêt domaniale de la Harth, Haut Rhin). Centre de recherches forestières de Fribourg. 25p + annexes.

ONF, Observatoire écologique de la Harth, (1997). - Dépérissement forestier en vallée du Rhin. Rapport final (bilan technique). Centre de recherches forestières de Fribourg. 26p + annexes.

ROCAMORA G., (1994). - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France - L.P.O., Minist. de l'Environnement.

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la

localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992 - DIREN Alsace

JACOB J.-C., (1988). - Ecosystèmes xérothermiques de la Hardt : chênaies et clairières steppiques naturelles - A.E.R.U., 45 p. annexes + 7 cartes

Direction Régionale de l'Environnement Alsace, (1993). - Demande d'agrément en Réserve Naturelle Volontaire de la Forêt Méquillet (Hardtwald) - Département du Haut-Rhin, commune de Heiteren -14 p.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1996).- Aménagement forestier expérimental de la Forêt Domaniale de la Hardt.

Office National des Forêts, Direction Régional Alsace, (1997).-Propositions des sites éligibles au réseau Natura 2000 de l'ONF Alsace en forêts domaniales.- annexe 6.

OBERTI D., (1998). - Catalogue des types de stations forestières de la basse terrasse würmienne de la Hardt - Cellule d'Application en Ecologie, Office National des Forêts Direction Régionale Alsace.

Muséum National d'Histoire Naturelle, (1994). - Le livre rouge ; inventaire de la faune menacée en France - WWF, Minist. de l'Environnement, Ed. NATHAN.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Sites proposés au titre de la seconde liste par l'Office National des Forêts. Analyse et avis sur les sites soumis à consultation.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace (1993).- Aménagement forestier de la forêt domaniale du Kastenwald : 1992-2011.

TREIBER R. (1999-2000).- Inventaire des clairières xérothermiques de la Hardt Nord (Site natura 2000). Gestion des biotopes, végétation et valeur patrimoniale. Etat initial au projet life nature 99 "Gestion des habitats xérothermiques de la Hardt Nord".- ONF, Min. Amé. Ter. Env., 2 vol.

LIENARD B. (2001).- Gestion des pelouses xérothermiques de la Hardt (Haut-Rhin).- Rev. For. Fr. LIII-num. spéc., pp. 245-251

LPO - Bases de données ornithologiques

Ministère de la Défense - lettre du 22 avril 2004, avis sur la proposition de ZPS de la forêt domaniale de la Hardt

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR23	100
FR07	1

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR23	Forêt domaniale de la Harth Nord et de la Harth Sud	+	100
FR07	Réserve biologique domaniale de la Harth Nord	-	1

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
160	A B C	100	+ 0 -
161	A B C	20	+ 0 -
230	A B C	90	+ 0 -
240	A B C	25	+ 0 -
251	A B C	10	+ 0 -
501	A B C	10	+ 0 -
502	A B C	20	+ 0 -
622	A B C	50	+ 0 -
730	A B C	10	+ 0 -
976	A B C	100	+ 0 -
166	A B C	100	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

CODE	INTENSITÉ	INFLUENCE
100	A B C	+ 0 -
110	A B C	+ 0 -
120	A B C	+ 0 -
130	A B C	+ 0 -
230	A B C	+ 0 -
300	A B C	+ 0 -
502	A B C	+ 0 -
511	A B C	+ 0 -
622	A B C	+ 0 -
730	A B C	+ 0 -
505	A B C	+ 0 -

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Office National des Forêts, Direction régionale Alsace - Cité administrative 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG CEDEX .

GESTION DU SITE ET PLANS

Le massif de la Harth a une vocation de gestion multifonctionnelle marquée (protection biologique et physique, production de bois, accueil du public et des scolaires...), qui est liée à la grande diversité des conditions écologiques. Un aménagement expérimental a été élaboré pour la période 1996-2005. Il consistera à favoriser la diversité des essences adaptées (sylviculture mélangée) et des structures (futaie régulière, futaie irrégulière, taillis sous-futaie), à conserver au mieux l'ambiance forestière et de régénérer les peuplements par voie naturelle sur les petites trouées créées par le dépérissement forestier et par voie de reboisement pour les autres.

Les pelouses xérothermiques font déjà l'objet d'inventaires et de cartographie. Un plan de gestion de ces pelouses est proposé en édifiant un réseau : de clairières d'origine anthropique qui seront entretenues régulièrement ; de clairières d'origine anthropique qui seront laissées à leur évolution naturelle ; de clairières naturelles non entretenues.

Un programme life est en cours d'élaboration depuis 1999 sur la forêt domaniale

de la Hardt afin de réaliser les travaux de génie écologique conformément à un document d'objectif à établir. Il vise à restaurer les pelouses sèches et la chênaie-charmaie du Galio-carpinetum.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>EHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN 3719 OT	25000		
IGN 3720 ET	25000		
IGN 3721 ET	25000	Lambert Conformal Nord (FR)	

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE